

LA CONTRIBUTION DES FAMILLES  
2025-2026

Nom de l'élève :

Classe :



ENSEMBLE SCOLAIRE  
LE MIRAIL BORDEAUX

**ÉTABLISSEMENT CATHOLIQUE PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT  
ASSOCIÉ À L'ÉTAT PAR CONTRAT**

## **CONVENTION ENTRE**

**L'Ensemble Scolaire Le Mirail Bordeaux**

**Et :**

Monsieur et/ou Madame

demeurant

représentant(s) légal(aux), de l'enfant

désignés ci-après "le(s) parent(s)".

Il a été convenu ce qui suit :

## • ARTICLE 1ER - OBJET

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles (*nom et prénom de l'enfant*) sera scolarisé (e) par le(s) parent(s) au sein de l'établissement catholique Le Mirail, ainsi que les droits et les obligations réciproques de chacune des parties.

## • ARTICLE 2 - OBLIGATIONS DE L'ETABLISSEMENT

L'Ensemble scolaire Le Mirail s'engage à scolariser l'enfant :  
en classe de \_\_\_\_\_ pour l'année scolaire 2025-2026 dans les conditions définies par le Ministère de l'Éducation Nationale.

## • ARTICLE 3 - OBLIGATIONS DES PARENTS

Le(s) parent(s) s'engage(nt) à inscrire l'enfant \_\_\_\_\_ en classe de \_\_\_\_\_ au sein de l'Ensemble scolaire Le Mirail, pour l'année scolaire 2025-2026

Le(s) parent(s) reconnaît(ssent) avoir pris connaissance du projet de l'École Jeanne d'Arc, l'Ecole du matin, du Collège du Matin, du Lycée du Matin, du règlement intérieur et du règlement financier de l'établissement, y adhérer et mettre tout en œuvre afin de le respecter.

Le(s) parent(s) reconnaît(ssent) avoir pris connaissance du coût de la contribution des familles au sein de l'Ecole Jeanne d'Arc.

Le(s) parent(s) s'engage(nt) à en assurer la charge financière, dans les conditions du règlement financier annexé à la présente convention mises à jour annuellement.

## • ARTICLE 4 – CONTRIBUTION DES FAMILLES

La contribution des familles comprend plusieurs éléments :

- L'ensemble des prestations de notre Projet Ecole Jeanne d'Arc, École du Matin, Collège du Matin, Lycée du Matin.
- les adhésions volontaires aux associations qui participent à la vie de l'établissement scolaire de votre enfant :
  - \* Association des parents d'élèves (APEL)
  - \* Association sportive UGSEL (collège/lycée)

Le détail et modalités de paiement de ces cotisations figurent dans le règlement financier, remis en annexe.

## ● ARTICLE 5 – MODALITES DE PAIEMENT

Les contributions des familles et les prestations annexes choisies par les parents, sont payées par

- prélèvement bancaire
- par chèque
- en espèces

Plusieurs rythmes de paiement sont proposés aux familles :

- mensuellement, en 8 fois par prélèvement d'octobre à mai
- mensuellement, en 10 fois par prélèvement d'octobre à juillet pour l'Ecole Jeanne d'Arc
- trimestriellement, en 3 fois (septembre, décembre et février)

Les frais bancaires seront refacturés aux parents si le prélèvement automatique ou le chèque a été rejeté.

Lors de l'inscription ou de la réinscription de l'enfant, un acompte de 80 € sera versé par les parents (100€ pour 2 enfants et plus). En cas de désistement, ce montant sera conservé par l'établissement.

## ● ARTICLE 6 - ASSURANCES

Tous les enfants de l'Ensemble Scolaire sont assurés auprès de la Mutuelle Saint Christophe pour toutes les activités scolaires et péri scolaires.

*Voir documentation jointe*

## ● ARTICLE 7 - DEGRADATION DE MATERIEL

La remise en état ou le remplacement du matériel dégradé par un élève fera l'objet d'une facturation au(x) parent(s) sur la base du coût réel incluant les frais de main-d'œuvre.

(Penser à vérifier votre assurance responsabilité civile).

## ● ARTICLE 8 - DUREE ET RESILIATION DU CONTRAT

La présente convention est annuelle. Elle prend effet le 1<sup>er</sup> septembre 2025 et arrive à échéance le 31 août 2026. Il n'y a pas de tacite reconduite de cette convention.

### 8-1 RESILIATION EN FIN D'ANNEE SCOLAIRE :

Les parents ou le chef d'établissement peuvent ne pas renouveler le contrat de scolarisation pour la prochaine année scolaire en le signifiant pas écrit. Les parents s'engagent à informer du nouveau lieu de scolarisation pour la rentrée suivante.

### 8-2 RESILIATION EN COURS D'ANNEE SCOLAIRE :

La présente convention ne peut être résiliée par l'établissement en cours d'année scolaire sauf pour sanction disciplinaire ou motif grave.

L'intégralité de la contribution des familles reste due sauf dans les cas suivants :

- Le déménagement
- Le changement d'orientation en cours d'année vers une section non assurée par l'établissement,
- Tout autre motif légitime accepté expressément par l'établissement.

Dans ces cas là, la contribution des familles reste due au prorata temporis pour la période écoulée depuis le 1<sup>er</sup> septembre.

• **ARTICLE 9 - DROIT D'ACCES AUX INFORMATIONS RECUEILLIES**

Les informations recueillies dans le cadre de cette convention et de ces annexes sont obligatoires pour l'inscription dans l'établissement. Elles font l'objet de traitements informatiques. Seules les données répondant à des obligations légales de conservation ou d'archivage sont conservées, au départ de l'élève, dans les dossiers de l'établissement.

Sauf opposition écrite, les parents autorisent également gracieusement l'établissement à diffuser ou reproduire pour sa communication interne ou externe pour tous usages les photos et/ou vidéos représentant leur enfant. Cette autorisation est donnée pour tout type de support écrit ou électronique et pour une durée indéterminée.

Conformément à la loi "informatique et libertés" et à l'ensemble de la réglementation sur la protection des données personnelles -RGPD- les parents bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations concernant leur enfant. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, les parents pourront s'adresser au chef d'établissement.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 2025

Signatures

des représentants légaux de l'enfant

Signature

du Chef d'Établissement  
coordinateur de l'ensemble scolaire



ENSEMBLE SCOLAIRE  
LE MIRAIL  
Sous contrat d'Association avec l'Etat  
36, rue du Mirail - 33000 BORDEAUX  
Tél. 05 56 92 27 83  
lycee-le-mirail@wanadoo.fr

Signature

du Chef d'Établissement  
de l'école Jeanne d'Arc



## **Annexe du contrat de scolarisation, sur le traitement des données personnelles des élèves et de leurs responsables légaux.**

*Les données qui vous sont demandées dans le formulaire d'inscription sont nécessaires aux fins d'inscription de votre enfant auprès de l'établissement*

**Ensemble Solaire Le Mirail**

**36 Rue du Mirail**

**33000 BORDEAUX**

**Tel : 05.56.92.27.83**

*Le responsable des traitements est Monsieur Coucharrière Gérard Chef d'établissement Coordinateur.*

*La présente information est fournie en application du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (ci-après « Règlement Général sur la Protection des Données » ou « RGPD ») et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (ci-après « Loi Informatique et Libertés »)*

*Les données à caractère personnel suivantes sont collectées et traitées :*

- *Nom, prénom, date et lieu de naissance, sexe de l'élève,*
- *Nom, prénom, profession et coordonnées des parents,*
- *Données de scolarité (notes, bulletins réguliers, décisions d'orientation, ...)*
- *Données nécessaires à la gestion comptable (...)*
- *Données relatives à la gestion de la vie scolaire (retards, absences, sanctions ...)*
- *[Autres données éventuellement collectées ...]*

*Elles font l'objet des traitements principaux nécessaires à :*

- *La gestion de l'inscription dans l'établissement ;*
- *La gestion administrative et comptable ;*
- *La gestion des activités scolaires et extra scolaires (listes de classes, de groupes, ...) ;*
- *L'utilisation d'outils de travail informatisés (ENT, intranet, tablettes, ...) ;*
- *Le suivi de la scolarité, y compris lié à des scolarisations particulières (PAI, notifications MDPH, PAP ...)*
- *L'inscription aux examens ;*
- *La gestion de la restauration, de l'internat et des services annexes.*

*L'ensemble de ces traitements est nécessaire à l'exécution du contrat de scolarisation de [Nom, prénom de l'élève] dans notre établissement .*

*Ces données sont conservées pendant la durée de la scolarité de l'élève dans l'établissement et durant les 10 années qui suivent la fin de cette scolarité.*

*Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de vos données personnelles ainsi que de limitation au traitement de ces données dans les conditions prévues au RGPD en adressant un email à [secretariat.direction@le-mirail.fr](mailto:secretariat.direction@le-mirail.fr)*

*ou un courrier Lycée Le Mirail 36 Rue du Mirail 33000Bordeaux*

*Vous pouvez également adresser une réclamation à la CNIL.*

Les données relatives à la religion et à l'exercice de la pastorale (date baptême, date de sacrement, participation à la catéchèse...) sont en outre collectées avec votre accord. Elles sont susceptibles d'être communiquées.

Vous disposez du droit de retirer votre consentement à leur collecte et à leur traitement.

Dans le cadre de la scolarisation de votre enfant dans un établissement de l'Enseignement catholique, **vos coordonnées et celles relatives à votre enfant sont également transmises aux organismes suivants de l'Enseignement catholique ou à certaines collectivités territoriales**, et pour les finalités suivantes :

- Au Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique dans le cadre de la gestion interne de l'Enseignement catholique et de la remontée des données qui doit être faite au Ministère de l'Education nationale à des fins de recensement des effectifs.
- A l'Association Gabriel (Gestion Associée des Bases et Réseaux d'Information de l'Enseignement Libre) tenant à jour le référentiel des données de l'enseignement catholique. Via cette base de données, les coordonnées de l'élève sont transmises à l'UGSEL, Fédération sportive éducative de l'enseignement catholique, lorsque l'établissement en est adhérent, à des fins de gestion de la participation de l'élève aux activités qu'elle organise, ainsi qu'aux directions diocésaines et/ou services académiques de l'Enseignement catholique à des fins statistiques et pour la gestion des établissements de leur ressort.
- A l'APEL, association des parents d'élèves de l'enseignement libre, lorsque vous êtes adhérent à cette association

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et celles de votre enfant pour ces finalités ainsi que sur l'exercice de vos droits, vous pouvez consulter le site internet de l'Association Gabriel, à l'adresse [https://www.ec-gabriel.fr/cqu/cqu\\_gabriel.htm](https://www.ec-gabriel.fr/cqu/cqu_gabriel.htm) ou demander la politique de protection des données de l'Association Gabriel en adressant un email à [adresse de contact Gabriel]. Vous pouvez également consulter la politique de protection des données de l'UGSEL nationale à l'adresse : <https://www.ugsel.org/politique-de-protection-des-donnees> et celle de l'APEL nationale à l'adresse : [www.apel.fr/politique-de-traitement-des-donnees.html](http://www.apel.fr/politique-de-traitement-des-donnees.html).

Au Maire de la commune dans laquelle réside l'élève en application de l'article L131-6 du Code de l'éducation, et le cas échéant, à sa demande, à la collectivité territoriale dont relève l'établissement (commune, département ou région).

Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement de vos données personnelles ainsi que de limitation au traitement de ces données dans les conditions et limites prévues par le RGPD :

- En adressant un email à [dpd@enseignement-catholique.fr](mailto:dpd@enseignement-catholique.fr) ou un courrier à Délégué à la protection des données de l'Enseignement catholique – Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique – 277 rue Saint Jacques – 75005 PARIS Cedex pour les traitements mis en œuvre par l'Association Gabriel ;
- En vous rapprochant selon les cas de la commune, ou de la collectivité territoriale dont relève l'établissement.
- Vous pouvez également adresser une réclamation à la CNIL.